

Question écrite de M. Jean-Pascal Perler, du 16 mai 2001: «Parc au-dessus du Théâtre Am Stram Gram».

Ayant constaté qu'un cabanon a été placé dans le parc situé au-dessus du Théâtre Am Stram Gram, rue de la Clairière aux Eaux-Vives, j'aimerais connaître la position du Conseil administratif quant à l'avenir de ce petit parc destiné au public.